

académie  
Lille

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Nord  
éducation  
nationale

Mesdames les Inspectrices  
et Messieurs les Inspecteurs  
de l'Education nationale du Nord

Lille, le 14 mars 2016

**Objet : Demandes d'exercice à temps partiel (TP) pour les enseignants du premier degré - Année scolaire 2016/2017**

**Référence : circulaire départementale du 22 février 2015**

Comme cela vous a été précisé dans ma circulaire du 22 février 2016, les demandes de temps partiel (nouvelle ou reconduction) ou de réintégration au titre de l'année scolaire 2016/2017 se font cette année sur l'application de saisie en ligne, à partir du portail intranet de l'académie de Lille «EDULINE», du 09 mars 2016 à 9h00 au 29 mars 2016 à 12h00.

Une documentation d'aide à la saisie en ligne à destination des enseignants est téléchargeable en cliquant sur le lien suivant :

[https://eduline.ac-lille.fr/gest\\_doc\\_simplifiee/invite/main.php?section=8ad77108-3742-4d82-adde-163a73464924&source=2147687b-77fd-42d0-8436-c678eff52739](https://eduline.ac-lille.fr/gest_doc_simplifiee/invite/main.php?section=8ad77108-3742-4d82-adde-163a73464924&source=2147687b-77fd-42d0-8436-c678eff52739)

Vous trouverez ci-dessous des précisions sur les modalités de gestion des demandes de temps partiel et de réintégration des enseignants de votre circonscription.

### 1- Suivi des demandes pendant l'ouverture du serveur aux enseignants

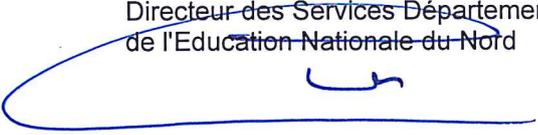
L'application ne vous permet pas un accès simultané en consultation pendant l'ouverture de la campagne aux enseignants. Néanmoins pour vous permettre de suivre la saisie des enseignants de votre circonscription, vous recevrez chaque jour, par courriel, et ce à partir du 16 mars 2016, un état des saisies. Vous aurez ainsi l'opportunité de contacter les enseignants actuellement à temps partiel et qui ne se seraient pas positionnés.

### 2- Saisie de vos avis

Une fois la campagne terminée, vous aurez accès à l'application du 29 mars 2016 à 14h00 au 1er avril 2016 à 17h00 afin de viser les demandes et émettre, le cas échéant, un avis défavorable (une documentation sera mise à votre disposition).

Je précise, dès à présent, qu'en cas d'avis défavorable, il conviendra de faire part de vos observations par courriel à l'adresse suivante : [dsden59.dpep-temps-partiels@ac-lille.fr](mailto:dsden59.dpep-temps-partiels@ac-lille.fr) au plus tard pour le 4 avril 2016.

Pour le Recteur, et par délégation,  
le Directeur Académique des Services  
de l'Education Nationale,  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Education Nationale du Nord



Guy CHARLOT

Division des  
Personnels Enseignants  
du premier degré Public

Bureau des Positions  
Statutaires et des  
modalités de service

Dossier suivi par  
Nathalie HECQUET  
Chef de Bureau

Téléphone  
03 20 62 30 14  
Télécopie  
03 20 62 32 05

Courriel  
[dsden59.dpep-temps-partiels@ac-lille.fr](mailto:dsden59.dpep-temps-partiels@ac-lille.fr)

1, rue Claude Bernard  
59033 Lille cedex